

Comité Régional de Canoë-Kayak

L'esprit club autrement



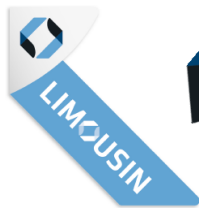
Sélective Nationale Vitesse I R Sud 1000 m & 500 m

Brive – Lac du cause

dimanche 5 mai 2013

Inter région	Sud
Compétition	Sélective Nationale de Vitesse 1000m 500 m : monoplace, biplace et K4
Lieu	Lac du Cause Corrèzien à Lissac/Couze en Corrèze
Organisateur	Comité Régional du Limousin Canoë-Kayak Club des Sports Nautiques de Brive
Date	Dimanche 5 mai 2013
Catégories et distance 500 m	K1 C1 minimes : 500m K1 C1 Homme cadet, junior, sénior : 1000m K1 C1 Homme vétérans : 500m K1 C1 Dame de cadettes à vétérans Dame : 500 m K2, C2, K4, C4 (toutes catégories Homme Dame) : 500m K1 K2 Paracanoë : 500m Horaires des séries : en fonction du nombre d'engagés
Sélection France Vitesse à Pose	La sélection des championnats de France de Vitesse sera effectuée sur le classement de la SNV1 de Brive et la SNV2 de Villeneuve de la Raho (200m)
Date limite d'inscription	Le mercredi 24 avril 2013 à minuit Inscription obligatoire par l'intermédiaire du site d'inscriptions centralisées Aucune inscription ne peut être faite par un autre moyen
Site internet des inscriptions	http://ckcmondelage.org/inscriptions/ Site ouvert à partir de mercredi 10 Avril à 0 Heure Fermeture du site le mercredi 24 avril 2013 à 0 Heure
Montant des droits d'inscriptions	4 € par monoplace – gratuit pour les minimes et équipages Chèque à l'ordre de la FFCK à envoyer avant le 25 avril 2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Pascal Clanet – 555, chemin des Rossignols 33290 Le Pian Médoc
Caution	Caution annuelle obligatoire - 50 € : 10 bateaux inscrits - 100 € de 11 à 20 bateaux inscrits - 200 € à partir de 21 bateaux Faire un chèque à l'ordre de la FFCK à envoyer avant le 25 avril 2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante Pascal Clanet – 555, chemin des Rossignols 33290 Le Pian Médoc
Information concernant les inscriptions	E- mail : clanet.pascal@orange.fr Tél : 06 47 62 94 11
Acceptation des inscriptions	Les inscriptions seront prises en compte seulement si elles sont suivies de la réception des 2 chèques (inscription et caution) avant le 24 avril 2013 Pagaie verte eau calme et certificat médical à jour pour chaque compétiteur (la vérification se fera via les inscriptions faites sur Internet) Attention : tout retard ou absence du ou des chèques entrainera une pénalité de 8 € par bateau
Lieu de la réunion de confirmation	Base Nautique du pays de Brive implantée sur le bassin Le samedi 4 mai à 19H (Présence indispensable du Délégué de chaque club)





Comité Régional de Canoë-Kayak

L'esprit club autrement

Sécurité	Les conditions météo (vent, température...) peuvent amener les organisateurs à exiger le port du gilet de sauvetage : les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions
Responsable technique	Dominique Laurent 06 82 93 45 73 d.laurent.c.r.c.k.1@neuf.fr
Tenue aux couleurs du club	Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire pendant les courses.
Information concernant la lutte contre le dopage	Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs et compétitrices mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale . Le modèle d'autorisation parentale est téléchargeable sur le site fédéral. Tous les compétiteurs doivent pouvoir fournir une pièce d'identité valide lors d'un contrôle anti-dopage.
Coordonnées de l'organisateur	Comité Régional du Limousin Canoë-Kayak GAIA – Maison Régionale des Sports du Limousin 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges
Conditions d'accueil	
Hébergement Restauration	Site www.canoe-limousin.com Mail : cklimousin@cegetel.net 05 87 21 31 55 06 68 21 53 43 06 82 93 45 73



Le CRCK bénéficie du soutien de la Région Limousin, de l'Etat et d'EDF délégation Limousin
Agrément Jeunesse et Sports n°13065 du 10/03/1954. Agrément Environnement : arrêté du 23/09/1982. N° SIRET : 41942520200019



Sélective vitesse Zone Sud, Lac du Causse Corrèzien

Google maps Adresse Lac du Causse
France 19600

